



RAPPORT
ANNUEL
2017

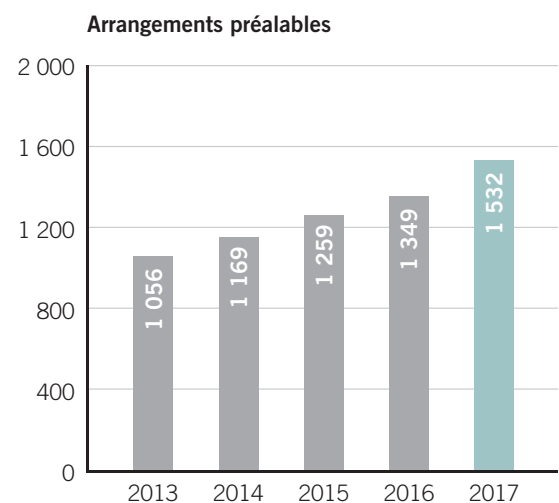
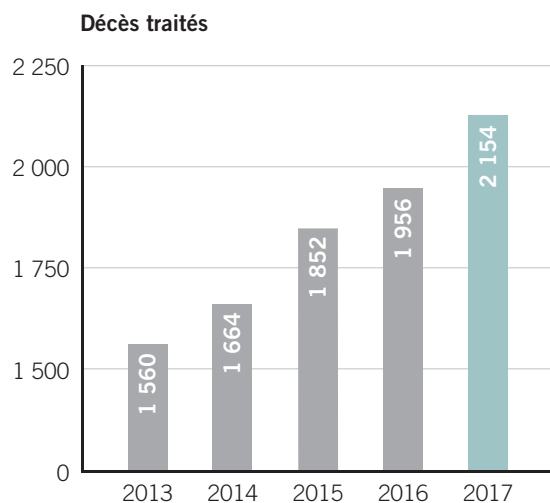
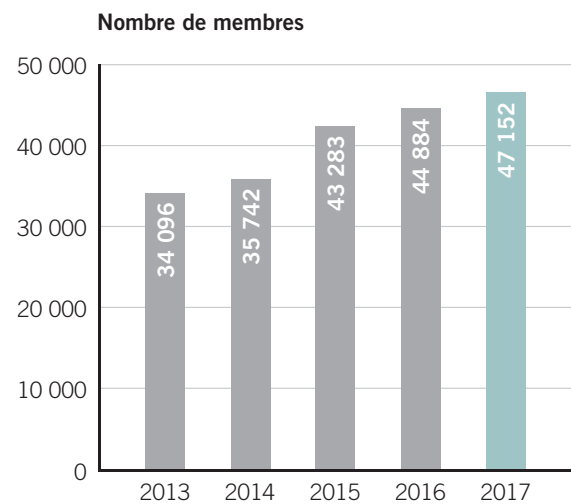
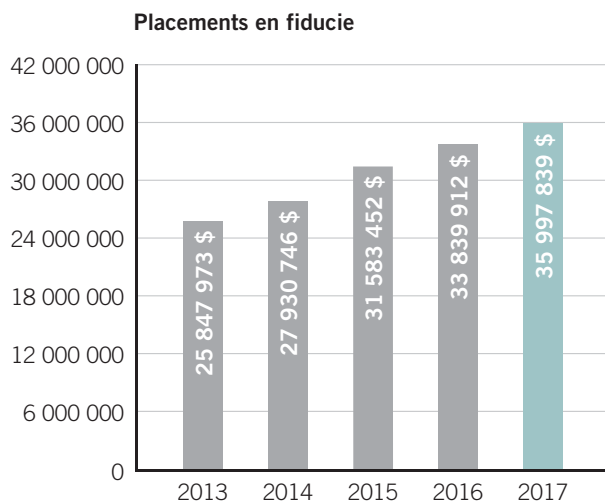


COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

QUELQUES STATISTIQUES

	2017	2016
Trop-perçu de l'exercice	(174 638) \$	430 940 \$
Nombre de membres	47 152	44 884
Économies par les membres : achat de biens et services funéraires (rabais de 20 %)	1 862 991 \$	1 662 054 \$
Nombre de funérailles	2 154	1 956
Nombre de contrats d'arrangements préalables	1 532	1 349
Placements en fiducie – arrangements préalables	35 997 839 \$	33 839 912 \$
Ventes de parts privilégiées (cumulatif)	483 400 \$	421 600 \$

RÉSULTATS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES



AVIS DE CONVOCAATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018

Chers membres,

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des membres de la Coopérative funéraire des Deux Rives se tiendra le **mercredi 25 avril 2018 à 19 h**, au Théâtre de la Cité universitaire du Pavillon Palasis-Prince (2325, de la Terrasse, Université Laval, Québec).

TOUS LES MEMBRES SONT INVITÉS À Y ASSISTER ET Y SONT CONVOQUÉS POUR :

- 1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée;
- 2 Lecture de l'avis de convocation par le secrétaire et acceptation par l'assemblée;
- 3 Constatation du quorum;
- 4 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 5 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 26 avril 2017;
- 6 Rapport annuel conjoint du président et du directeur général;
- 7 Présentation des états financiers de la Coopérative funéraire des Deux Rives pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017;
- 8 Nomination d'un auditeur pour l'année 2018;
- 9 Fixation des allocations de présence des administrateurs et administratrices pour l'année 2018;
- 10 Période de questions;
- 11 Élection des administrateurs et administratrices:
 - 11.1 Nomination du président, du secrétaire et des scrutateurs;
 - 11.2 Quatre postes sont à combler;
- 12 Levée de l'assemblée.



Marie-Josée Montminy
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Coopérative funéraire des Deux Rives tenue le mercredi 26 avril 2017 à 19h, à la salle Dina-Bélanger du Collège Jésus-Marie, 2047, chemin Saint-Louis à Québec.

Mot de bienvenue par le président de la Coopérative

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres et invités de la Coopérative, et il présente certains invités à l'assemblée.

1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

PAA / Pierre Malboeuf / Louise Petitgrew / Adopté

Il est proposé que monsieur Marc De Koninck agisse comme président d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

PAA / Pierre Malboeuf / Louise Petitgrew / Adopté

Il est proposé que monsieur Jacques Parent agisse comme secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

2. Lecture de l'avis de convocation par le secrétaire et acceptation par l'assemblée

PAA / Maurice Faucher / Alain Bouchard / Adopté

Monsieur Jacques Parent lit l'avis de convocation.

Il est proposé d'accepter l'avis de convocation tel que lu par le secrétaire de l'assemblée.

3. Constatation du quorum

Le président de l'assemblée informe celle-ci que les membres présents de la Coopérative forment le quorum.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

PAA / Guy Giroux / Jocelyn Boudreau / Adopté

Monsieur Jacques Parent lit l'ordre du jour.

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 avril 2016

PAA / Serge Tremblay / Carol Marcoux / Adopté

Il est proposé de faire une lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 avril 2016, car les membres ont la version complète dans le cahier remis lors de l'inscription.

Le secrétaire de l'assemblée effectue la lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 avril 2016.

PAA / Gilbert Blouin / Marcel Giroux / Adopté

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 avril 2016.

6. Rapport annuel conjoint du président et du directeur général

Le président de la Coopérative, monsieur Claude Fluet, et le directeur général, monsieur Garry Lavoie, présentent leur rapport dont les grandes lignes se trouvent dans le document distribué aux personnes présentes à l'assemblée.

7. Présentation des états financiers de la Coopérative funéraire des Deux Rives pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016

Monsieur Alain Fortier, comptable agréé chez la firme Mallette, présente le rapport financier condensé de la Coopérative funéraire des Deux Rives pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016. Les états financiers complets sont disponibles au centre administratif de la Coopérative pour les membres qui en font la demande. Monsieur Fortier répond aux questions des membres relativement aux données financières: la réserve de l'auditeur dans son rapport quant au classement de certaines données relativement aux hypothèques, la masse salariale, le salaire et la prime de départ du directeur général, le pourcentage d'affaire membre et non-membre, les actifs destinés à la vente, le versement ou non de ristourne et le paiement d'impôts aux deux (2) paliers de gouvernement.

8. Nomination d'un auditeur pour l'année 2017

PAA / Jocelyn Boudreau / Pierre Malboeuf / Adopté

Il est proposé de mandater la firme Mallette pour la vérification comptable 2017.



9. Fixation des allocations de présence des administrateurs et administratrices pour l'année 2017

PAA / PAA / André Maheux / Maurice Faucher / Adopté

À la suite d'une recommandation en ce sens du conseil d'administration, il est proposé de maintenir à 90\$ l'allocation de présence aux réunions du conseil d'administration des administrateurs et administratrices pour l'année 2017.

10. Période de questions

Le directeur général répond aux questions des membres quant à la disponibilité des modes alternatifs de disposition des corps, le taux de satisfaction des membres face aux services obtenus, le café-bar du centre funéraire Saint-Charles, l'impact du centre funéraire Saint-Charles sur le nombre de funérailles, la vente de certains centres funéraires, le service aux communautés culturelles et la compétition sur la Côte-de-Beaupré.

11. Élection des administrateurs

11.1 Nomination d'un président, du secrétaire et des scrutateurs

PAA / Alain Bouchard / Louise Petitgrew / adopté

Il est proposé de nommer monsieur Marc De Koninck à titre de président d'élection et monsieur Jacques Parent à titre de secrétaire;

Que mesdames Nancy Kirouac, Sylvie Caron, Maude Turcotte Lachance, Audrey Lamontagne et

monsieur Yves Breton agissent à titre de scrutateurs lors de l'élection des administrateurs.

Monsieur De Koninck rappelle aux membres quelques règles de fonctionnement internes de la Coopérative relativement à l'élection des administrateurs.

Madame Marie-Josée Montminy, porte-parole du comité de mise en candidature, présente l'état de la situation quant aux sept (7) candidatures jugées éligibles reçues pour les quatre (4) postes en élection cette année.

Les candidats sont invités à adresser la parole aux membres de l'assemblée pendant deux (2) minutes. Il s'agit de messieurs Jean-Michel Bordron, Jocelyn Boudreau, Claude Fluet, Michel Leclerc, Gilles Rouleau, Jean Vézina et madame Pierrette Trépanier.

Pendant que le secrétaire et les scrutateurs procèdent au dépouillement des votes, monsieur Gregory Charles fait un exposé sur les impacts de la maladie d'Alzheimer et, plus particulièrement, chez sa mère et son père.

11.2 Annonce des candidats élus

À la suite du vote des 300 membres qui se sont prononcés, les candidats élus sont:

Madame Pierrette Trépanier et messieurs Claude Fluet, Gilles Rouleau et Jean Vézina.

12. Levée de l'assemblée

PAA / Jacques Latulipe / René Desjardins / Adopté

Il est proposé de lever la séance à 22h10.

Monsieur Garry Lavoie invite les membres à fraterniser en partageant un coquetel dînatoire.

Le tirage de plusieurs prix de présence s'est déroulé à la fin de l'assemblée.

Jacques Parent
Secrétaire

Claude Fluet
Président



RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. CLAUDE FLUET

Chers membres,

« Les années se suivent et se ressemblent », voilà une expression qui me paraît tout à fait à propos pour amorcer ce rapport 2017 puisque la Coopérative funéraire des Deux Rives a connu une fois encore une année exceptionnelle. En effet, non seulement nous avons guidé 2 154 familles dans l'organisation des funérailles d'un proche, mais 1 532 membres nous ont fait confiance en planifiant avec nous leurs arrangements préalables. Malgré cet achalandage record, la qualité de nos services n'a pas été compromise pour autant puisque nous avons obtenu un taux de satisfaction de 80 %, tant des clients ayant fait leurs préarrangements que des familles endeuillées que nous avons eu le privilège d'accompagner. Je me joins à toute l'équipe pour offrir mes condoléances et mes plus douces pensées aux personnes éprouvées.

Par ailleurs, nous avons obtenu la confiance de 2 281 nouveaux membres au cours de l'année, dont 357 d'entre eux ne sont pas associés à des services rendus, mais à nos efforts de recrutement et d'éducation coopérative, notamment via les réseaux sociaux, une hausse de 21 %. Grâce à ces nouvelles adhésions, nous avons terminé l'année 2017 avec un total de 47 152 membres, une constante progression qui me réjouit au plus haut point.

BILAN SOMMAIRE DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2016-2019

Lorsque nous avons jeté les bases de notre planification stratégique en 2016, nous étions sur le point de voir un projet de longue haleine se concrétiser, soit la construction du centre funéraire Saint-Charles. Inauguré en novembre de la première année de notre plan d'action triennal, plus de 400 familles ont choisi ce lieu d'avant-garde aux allures contemporaines pour célébrer les funérailles de leurs êtres chers lors de sa première année d'opération. Un début des plus prometteurs qui tend à se maintenir en 2018.

L'accomplissement de ces deux projets d'envergure ne nous a pas empêchés de faire progresser les trois axes que nous avons élaborés de prime abord. Nous avons ainsi desservi la population de l'ensemble de notre territoire en y augmentant nos parts de marché à plus de 50 %, Rive-Nord et Rive-Sud confondues. La notoriété de la Coopérative a également enregistré une forte augmentation puisque 25 % des personnes sondées à l'automne dernier par la firme SOM nous ont nommés spontanément



Centre funéraire Saint-Charles © Louise Leblanc

lorsqu'on leur a demandé de citer le nom d'une entreprise funéraire de la grande région de Québec. Ce pourcentage grimpe à 80% en incluant ceux qui ont mentionné reconnaître le nom de la Coopérative funéraire des Deux Rives.

Parmi les autres orientations planifiées, nous avons mis un soin particulier à promouvoir les valeurs coopératives et le développement durable aussi bien auprès de notre clientèle que de notre personnel puisqu'il s'agit là d'une de nos marques distinctives. Nous nous sommes également démarqués par une qualité d'accompagnement sans égal notamment grâce à La Symphonie, une approche significative pour des funérailles riches de sens développée par la Fédération des coopératives funéraires du Québec.

À mi-parcours de cette planification stratégique ambitieuse, je peux d'ores et déjà affirmer que nous sommes en bonne voie de réaliser tous les objectifs que nous nous sommes fixés et nous serons bientôt prêts à amorcer notre réflexion pour établir le prochain plan.

MÉRITE COOPÉRATIF DÉCERNÉ À NOTRE PRÉCÉDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Notre précédent directeur général, monsieur Garry Lavoie, a été honoré du 3^e degré du mérite coopératif décerné par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) lors de ses assises annuelles. Puisque M. Lavoie était en voyage lors de la remise de ces distinctions qui a eu lieu le 19 avril dernier, le CQCM lui remettra son prix lors d'un événement qui se tiendra à l'automne prochain. Je salue l'initiative de notre fédération qui, à l'invitation de notre vice-président, monsieur Jacques Beudet, a soumis la candidature de notre précédent directeur avec l'assentiment général des membres de notre conseil d'administration. Ayant œuvré au sein de la Coopérative pendant 19 ans et actif dans le milieu coopératif depuis plus de trente ans, cette reconnaissance est pleinement méritée.

DÉPART AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après quelques années d'implication au sein du conseil d'administration et à divers comités de notre organisation, c'est avec un pincement au cœur que nous disons au revoir à monsieur Jean-Yves Demers qui a décidé de ne pas présenter sa candidature à nouveau pour renouveler son mandat pour des raisons personnelles. Ancien administrateur de la Coopérative funéraire de la Capitale avec laquelle nous avons fusionné en 2015, ce fut un réel plaisir de collaborer avec lui. En mon nom et en celui des autres administrateurs, je tiens à le remercier sincèrement pour son enthousiasme, sa disponibilité, et je lui souhaite une retraite à la hauteur de ses attentes.

Je saisis cette opportunité qui m'est donnée aujourd'hui pour transmettre mes remerciements les plus sentis à mes collègues du conseil d'administration qui mettent tant d'énergie et de cœur à développer et à assurer la pérennité de notre organisation. Je remercie tout particulièrement chacun de nos quelque 150 employés dont le professionnalisme et l'humanité sont reconnus et appréciés de nos nombreux membres et clients.

Enfin, je tiens à saluer nos partenaires d'affaires qui complètent si merveilleusement notre offre de services. Quant à vous, chers membres, je vous remercie sincèrement de croire en notre entreprise collective. De vous savoir à nos côtés nous invite au dépassement. Sachez que nous sommes et serons, nous aussi, toujours présents pour vous et ce, à chaque instant.

CLAUDE FLUET
Président du conseil d'administration



RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. DAVID EMOND

Chers membres,

L'année 2017 est l'une de celles que nous ne sommes pas prêts d'oublier! Achalandage record, parts de marché en constante progression et récompenses diverses, la Coopérative se positionne de plus en plus comme le numéro un du domaine funéraire de la grande région de Québec avec au-delà de 47 000 membres, un chiffre d'affaires annuel qui a dépassé le cap des 10 millions de dollars et un portefeuille de près de 36 millions de dollars provenant de la vente des arrangements préalables.

BILAN DE CETTE PREMIÈRE ANNÉE COMME DIRECTEUR GÉNÉRAL

Malgré la période de rodage de notre nouveau centre funéraire Saint-Charles et de celui de notre centre administratif regroupant nos services de deuxième ligne dans le secteur de Vanier, nous avons réussi à surpasser le nombre de funérailles organisées l'année précédente, passant de 1956 à 2 154 familles accompagnées cette année. La vente d'arrangements préalables a connu également un succès sans précédent, avec une hausse d'environ 14 %, soit près de 200 contrats de plus que l'année précédente.

Après une analyse minutieuse et dans la poursuite de nos efforts de consolidation, nous avons pris la décision de nous départir du centre funéraire de la Falaise situé dans le quartier Saint-Roch et de celui de Saint-Joachim sur la Côte-de-Beaupré puisqu'ils ne correspondent plus aux besoins exprimés par la clientèle. Une lettre a été envoyée aux membres des deux secteurs touchés afin de les informer des autres options possibles. À Saint-Joachim, nous avons conclu une entente avec la sacristie de l'église pour la tenue d'événements funéraires, en plus de leur proposer un service « tout sous un même toit » à notre centre funéraire de Sainte-Anne-de-Beaupré récemment agrandi et rénové. Nos membres du quartier Saint-Roch peuvent quant à eux se rendre à nos deux centres situés à proximité soit ceux de l'Anse et Saint-Charles. Tous deux demeurent toutefois disponibles pour les familles qui le désirent d'ici à ce que la vente soit conclue.

Cela dit, le fardeau financier associé à la réalisation récente des projets importants comme les centres Saint-Charles et administratif, combiné à la surévaluation des actifs de la Coopérative funéraire de la Capitale avec laquelle nous avons fusionné en 2015, de même que le rendement plus modeste de nos placements en fiducie font en sorte que nous terminons l'exercice financier 2017 avec un déficit avoisinant les 175 000\$. Même si cela correspond aux prévisions de notre plan d'affaires, il n'en demeure pas moins que nous devons demeurer vigilants et rigoureux dans notre gestion. La vente de certains actifs, dont le centre funéraire de la Falaise et le terrain que nous possédons sur le chemin de la Canardière nous permettra également de réduire certaines dépenses et améliorer notre portrait financier. Nous devons cependant être patients pour nous assurer d'obtenir un prix juste pour ces actifs, dans un marché immobilier qui tourne actuellement au ralenti.

Au cours de l'été 2017, nous avons procédé à la rénovation complète du centre funéraire d'Aubigny à Lévis et nous avons profité de l'occasion pour y maximiser l'espace disponible. Un rafraîchissement déjà très apprécié de nos membres de la Rive-Sud. Également, nous sommes toujours à évaluer un projet de rénovation du centre funéraire du Plateau situé à Sainte-Foy dont l'achalandage demeure le plus élevé parmi tous nos points de service.

Autres faits saillants survenus en fin d'année, les employés de la Coopérative ont décidé de se regrouper en une association de salariés. Notre travail avec leurs représentants devrait aboutir à la signature d'une première convention collective à l'automne prochain.

La mise en ligne de l'Espace Famille visant, entre autres, à faciliter la rencontre avec le conseiller lors du décès d'un proche est également une nouveauté. Il est notamment possible d'y préparer un album photo et un hommage vidéo, en plus de pouvoir y rédiger les grandes lignes de l'avis de décès. Élaborée avec la Fédération des coopératives funéraires du Québec, cette nouvelle interface Web s'avère être une innovation dans notre domaine.



Centre funéraire d'Aubigny, Lévis © Louise Leblanc

PRATIQUES EXEMPLAIRES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Par ailleurs, nos efforts en développement durable ont été une fois de plus récompensés puisque nous avons eu le plaisir de remporter le Pléiade de la catégorie L'Éco-efficace remis par la Chambre de commerce de Lévis lors d'un gala tenu en mai 2017, au Centre des congrès et d'exposition de Lévis. Nous sommes ravis et très fiers d'avoir obtenu cette prestigieuse récompense.

Parmi les actions réalisées en 2017, les centres Saint-Charles et d'Aubigny, de même que le centre administratif, se sont dotés d'un plan de gestion des matières résiduelles et ont ainsi obtenu l'accréditation *Ici on recycle!* de niveau 2. Nous prévoyons recevoir cette accréditation pour quatre autres de nos centres en 2018. De plus, la Coopérative a poursuivi la compensation des gaz à effet de serre selon les modalités du volet 3 du projet Héritage. En plus de la plantation de 6 925 arbres reliée à ses activités funéraires, 2 154 arbres ont été plantés à la mémoire des membres décédés au cours de l'année.

Quelque 9,35 Crédits carbone éducatifs^{MD} équivalant à 9,35 tonnes de CO² ont aussi été achetés pour compenser les gaz à effet de serre engendrés par les divers déplacements à nos activités associatives dont l'assemblée générale annuelle. Au total, près de 30 000\$ ont ainsi été investis par la Coopérative en développement durable cette année.

Je termine ce premier rapport en tant que directeur général en remerciant chaleureusement les membres du conseil d'administration et de l'équipe de direction qui m'ont été d'un grand soutien afin de faciliter cette année de transition. J'en profite également pour remercier chacun des employés pour l'excellent travail accompli, comme en font foi les centaines de commentaires positifs que nous recevons par le biais de nos sondages de satisfaction. Enfin, je tiens à saluer nos nombreux partenaires qui participent au succès de notre organisation. Et vous, chers membres, j'aimerais vous dire à quel point c'est un honneur pour moi de poursuivre la mission de la Coopérative et de contribuer à son développement. Je vous remercie sincèrement de votre confiance.

Salutations distinguées et coopératives,



DAVID EMOND
Directeur général



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Aux membres de la Coopérative funéraire des Deux Rives,

Les états financiers résumés ci-joints, qui comprennent le bilan résumé au 31 décembre 2017, et les états résumés des résultats et de la réserve et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, sont tirés des états financiers audités de la COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017. Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur ces états financiers dans notre rapport daté du 28 mars 2018. Ni ces états financiers ni les états financiers résumés ne reflètent les incidences d'événements survenus après la date de notre rapport sur ces états financiers.

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises selon les exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec. Par conséquent, la lecture des états financiers résumés ne saurait se substituer à la lecture des états financiers audités de la Coopérative.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

La direction est responsable de la préparation d'un résumé des états financiers audités conformément aux exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec. La direction présente le bilan ainsi que les états des résultats et de la réserve et des flux de trésorerie. Les notes complémentaires qui détaillent les postes des états financiers ne sont pas reproduites. Seules les notes rattachées à des informations spécifiques sont présentées.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre conformément à la Norme canadienne d'audit 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

OPINION AVEC RÉSERVE

À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers audités de la Coopérative funéraire des Deux Rives pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 constituent un résumé fidèle de ces états financiers, conformément aux exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec. Cependant, les états financiers résumés comportent une anomalie équivalente à celle des états financiers audités de la Coopérative pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017. L'anomalie est décrite dans notre opinion avec réserve formulée dans notre rapport d'audit du 28 mars 2018. Notre opinion avec réserve est fondée sur le fait que la direction de la Coopérative a présenté au bilan dans le passif à long terme un emprunt venant à échéance au cours du prochain exercice pour lequel la Coopérative n'a pas encore conclu d'entente avec son créancier lui permettant de le refinancer sur une base long terme. La direction n'a pas reclassé cet emprunt dans le passif à court terme, car elle est d'avis qu'il sera refinancé avant la fin de cet exercice, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé. En conséquence, le passif à court terme est sous-évalué de 919 294 \$ et le passif à long terme est surévalué du même montant.

¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada
Le 28 mars 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A119066

ÉTAT RÉSUMÉ DES RÉSULTATS ET DE LA RÉSERVE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2017	2016
PRODUITS DE FUNÉRAILLES	10 176 768 \$	9 010 952 \$
COÛT DES FUNÉRAILLES	3 743 749	3 399 572
TROP-PERÇU BRUT	6 433 019	5 611 380
AUTRES CHARGES (PRODUITS) D'EXPLOITATION		
Frais d'administration	6 442 892	5 748 969
Frais financiers	733 420	418 912
Autres produits	(1 013 698)	(1 163 382)
	6 162 614	5 004 499
TROP-PERÇU AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	270 405	606 881
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR		
Variation de la juste valeur des placements en fiducie - arrangements préalables	259 983	56 740
Variation de la juste valeur des placements hors fiducie	(57 130)	(35 923)
	(202 853)	(20 817)
TROP-PERÇU AVANT RÉDUCTION DE VALEUR DES ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE ET IMPÔTS SUR LE TROP-PERÇU	67 552	586 064
RÉDUCTION DE VALEUR DES ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE	(293 750)	-
IMPÔTS SUR LE TROP-PERÇU		
Exigibles	39 317	81 201
Futurs	(90 877)	73 923
	(51 560)	155 124
TROP-PERÇU (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(174 638)	430 940
RÉSERVE, début de l'exercice	7 269 135	6 838 195
RÉSERVE, fin de l'exercice	7 094 497 \$	7 269 135 \$

BILAN RÉSUMÉ

Au 31 décembre

	2017	2016
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	354 302 \$	29 174 \$
Créances	1 733 572	2 072 265
Impôts à recouvrer	20 810	74 967
Stocks	178 973	176 949
Impôts futurs	10 505	9 239
Frais payés d'avance	173 793	157 144
Placements hors fiducie à la juste valeur	1 373 893	1 169 345
	3 845 848	3 689 083
PLACEMENTS HORS FIDUCIE AU COÛT	65 775	65 775
PLACEMENTS EN FIDUCIE - ARRANGEMENTS PRÉALABLES		
Placements au coût	1 811 419	3 881 564
Placements à la juste valeur	34 186 420	29 958 348
	35 997 839	33 839 912
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 884 596	16 302 429
ACTIFS À LONG TERME DESTINÉS À LA VENTE ET PASSIFS RATTACHÉS	2 196 167	1 431 167
ACTIFS INCORPORELS	1 266 524	1 108 385
ÉCART D'ACQUISITION	121 153	121 153
	58 377 902 \$	56 557 904 \$

BILAN RÉSUMÉ (SUITE)

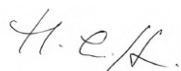
Au 31 décembre

	2017	2016
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Dettes d'exploitation	996 188 \$	1 365 053 \$
Produits reportés	-	124 615
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	946 763	537 027
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, remboursée au cours de l'exercice	-	627
	1 942 951	2 027 322
PASSIFS RATTACHÉS AUX ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE	1 835 104	1 431 167
DETTE À LONG TERME	10 121 000	11 075 942
ARRANGEMENTS PRÉALABLES	35 607 563	32 979 532
IMPÔTS FUTURS	527 096	616 707
	50 033 714	48 130 670
AVOIR		
AVOIR DES MEMBRES		
Capital social	1 225 342	1 137 260
AVOIR DE LA COOPÉRATIVE		
Réserve	7 094 497	7 269 135
Surplus d'apport	24 349	20 839
	7 118 846	7 289 974
	8 344 188	8 427 234
	58 377 902 \$	56 557 904 \$

Pour le conseil d'administration :



Claude Fluet, président



Madeleine L'Heureux, trésorière

ÉTAT RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2017	2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Trop-perçu (déficit) de l'exercice	(174 638) \$	430 940 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	790 038	477 137
Amortissement des actifs incorporels	21 861	10 389
Amortissement des frais de financement	5 000	-
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	13 464
Variation de la juste valeur des placements hors fiducie	(57 130)	(35 923)
Variation de la juste valeur des placements en fiducie – arrangements préalables	259 983	56 740
Perte de valeur des immobilisations corporelles	293 750	-
Impôts futurs	(90 877)	73 923
	1 047 987	1 026 670
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation	(119 304)	(211 139)
	928 683	815 531
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des autres placements au coût	-	500
Variation des placements hors fiducie à la juste valeur	(147 418)	(860 772)
Variation des placements en fiducie - arrangements préalables et des arrangements préalables	210 121	(169 002)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(430 953)	(6 952 716)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	18 500
Acquisition d'un actif incorporel	(180 000)	(10 000)
	(548 250)	(7 973 490)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obtention de financement supplémentaire	947 213	8 500 932
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(627)	(9 996)
Remboursement de la dette à long terme	(1 093 483)	(1 384 432)
Produit de l'émission de parts	162 067	136 880
Montant versé pour les remboursements et les rachats de parts	(70 475)	(48 790)
Augmentation des frais de financement reportés	-	(20 000)
	(55 305)	7 174 594
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	325 128	16 635
ENCAISSE, début de l'exercice	29 174	12 539
ENCAISSE, fin de l'exercice	354 302 \$	29 174 \$
ACTIVITÉ N'ENTRAÎNANT PAS DE MOUVEMENT DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Acquisition d'immobilisations corporelles en contrepartie des dettes d'exploitation	- \$	444 106 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Au 31 décembre 2017

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Coopérative, constituée en vertu de la Loi sur les coopératives du Québec, offre des services funéraires. Ses statuts ne lui permettent pas de verser de ristournes.

2. BASE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers résumés de la Coopérative ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé en tenant compte des pratiques particulières suivantes découlant des exigences de la Loi sur les coopératives et de son règlement d'application qui exige que tout le capital social soit présenté à l'avoir des membres.

3. OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, la Coopérative a effectué la presque totalité de ses opérations avec ses membres au sens de l'article 17 du règlement d'application de la Loi sur les coopératives.

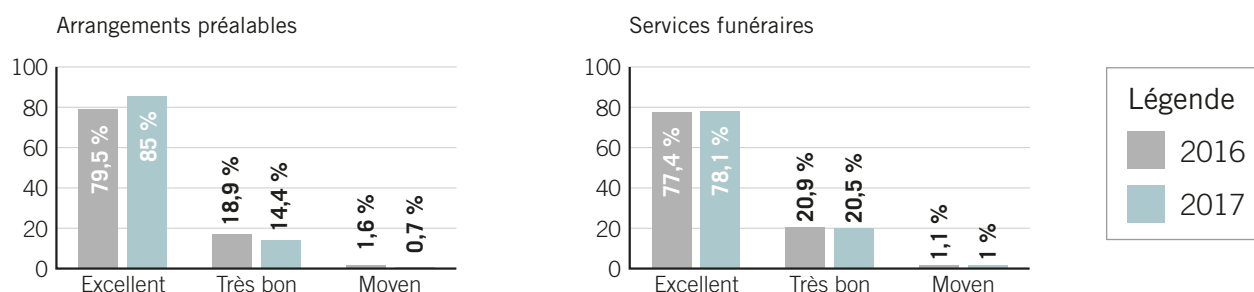
UNE ÉQUIPE À L'ÉCOUTE

DE VOS BESOINS

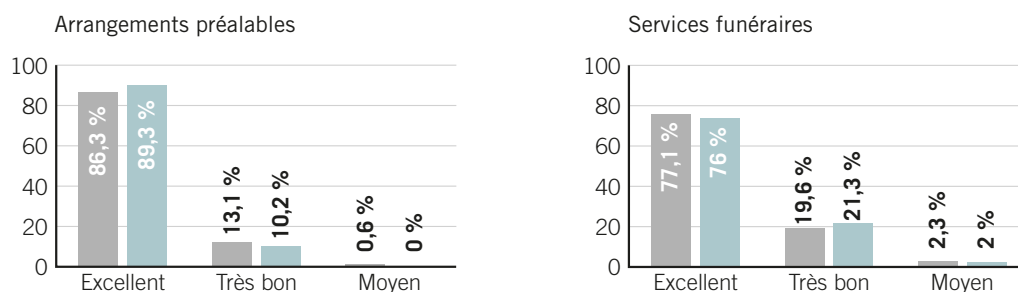
Que ce soit à la suite du décès d'un être cher ou pour planifier des arrangements préalables, notre personnel dévoué s'efforce d'offrir une expérience client hors pair dans des moments souvent difficiles. À la Coopérative funéraire des Deux Rives, nous sommes à l'écoute des besoins réels de nos membres et clients et nous saisissons toutes les occasions de bonifier et d'améliorer notre accompagnement que ce soit avant, pendant ou après les funérailles.

Afin de nous assurer de toujours répondre aux besoins exprimés par notre clientèle, une fiche d'évaluation est remise à tout ceux qui ont fait appel à nos services tant pour l'organisation de funérailles d'un être cher que pour la planification d'arrangements préalables. Voici un aperçu du degré de satisfaction ainsi obtenu entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017 :

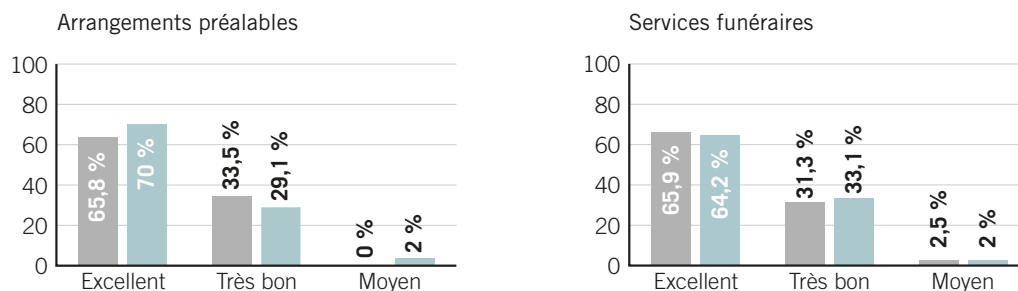
Qualité du service du personnel à l'accueil



Qualité du service lors de la rencontre avec le conseiller ou la conseillère



Choix des biens et des services



À la question « Quelle est la probabilité que vous recommandiez la Coopérative à vos parents, amis et collègues ? » qui sert à évaluer le taux de satisfaction, nous avons obtenu un résultat de 80 % tant par les membres ayant signé des préarrangements que ceux qui ont eu recours à nos services à la suite d'un décès en 2017.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

ENGAGÉ

Notre coopérative a le privilège de pouvoir compter sur des administrateurs dynamiques et rigoureux qui s'investissent pleinement dans son développement. Soucieux de veiller à la bonne marche de notre organisation, ils siègent avec grand intérêt à divers comités.

Voici la liste de ces comités et celles et ceux qui les composent :

Comité exécutif

Claude Fluet, président
Jacques Beaudet, vice-président
Madeleine L'Heureux, trésorière
Marie-Josée Montminy, secrétaire
Pierrette Trépanier

Assemblée générale annuelle

Jacques Beaudet, président
Annick Courcy
David Emond
Madeleine L'Heureux
Gilles Rouleau

Mise en candidature

Jocelyn Bigras
David Emond
Marie-Josée Montminy

Évaluation du directeur général

Jean-Yves Demers, président
Jean Desgagnés
Claude Fluet
Pierrette Trépanier

Dons et commandites

Jocelyn Bigras, président
Annick Courcy
David Emond
Madeleine L'Heureux
Marie-Josée Montminy
Jean Vézina

Finances

Madeleine L'Heureux, présidente
Jocelyn Bigras
Julie Boucher
Yves Breton
David Emond

Comité permanent d'actions coopératives de Lotbinière (CPAC)

Pierrette Trépanier, présidente
Monique Allard
Annick Courcy
Jean-Yves Demers
David Emond
Maurice Faucher
Jean-Serge Paradis
Gilles Proulx

Comité permanent d'actions coopératives de la Côte-de-Beaupré (CPAC)

Jocelyn Bigras
Denise Breton
Annick Courcy
Guy Crépeault
David Emond
Anne Fortin
Lauréanne Goulet
Gilles Rouleau
Sylvie St-Hilaire
Serge Tremblay
André Vermette

Comité permanent de développement durable

Jocelyn Bigras, président
Caroline Bernard
David Emond
Nancy Kirouac
Gilles Rouleau
Pierrette Trépanier

Comité conjoint cimetière Mont-Marie et Deux Rives

Jean-Yves Demers
David Emond
Claude Fluet

Comité conjoint *ad hoc* cimetière Saint-Charles et Deux Rives

Jacques Beaudet
David Emond
Claude Fluet

Comité d'évaluation et de perfectionnement du conseil d'administration

Jacques Beaudet
Jean-Yves Demers
Gilles Rouleau

Comité relève jeunesse

Jacques Beaudet
David Emond
Claude Fluet



DONS ET COMMANDITES

La Coopérative a versé 50 000 \$ en dons et commandites au cours de l'année 2017. En accord avec le principe coopératif d'engagement envers la communauté, ce sont plus de 90 organismes œuvrant sur l'ensemble de son territoire qui ont pu bénéficier de sa générosité dont voici la liste :

- Accorderie de Québec
- Acouphènes Québec
- Albatros Québec
- ALPHA Entraide
- Assemblée Cardinal Louis-Nazaire-Bégin
- Association des retraités de l'Université Laval
- Bibliothèque Aux Sources Saint-Ferréol-les-Neiges
- Carrefour des personnes âgées de Lotbinière
- Carrefour jeunesse-emploi Chauveau
- Carrefour jeunesse-emploi Charlesbourg-Chauveau
- Carrefour jeunesse-emploi Sainte-Foy
- Centre Communautaire l'Amitié
- Centre Durocher
- Centre Jacques-Cartier
- Centre multiethnique de Québec (CMQ)
- Chevaliers de Colomb (Rive-Nord et Rive-Sud)
- Chœur du Musée de la civilisation
- Chœur du Vallon
- Club de l'Âge d'Or de Bienville-Lauzon
- Comité de l'espoir (Beaupré)
- Comité des loisirs Oasis de Paix
- Comité des résidents du Manoir Manrèse
- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité
- Coopérative Forêt D'Arden
- Deuil-Jeunesse
- Entr'actes
- Espace d'initiatives – Église Saint-Charles de Limoilou
- Fabriques (L'Ancienne-Lorette et St-Sauveur)
- FADOQ (Québec et Chaudière-Appalaches, secteur Tilly et Vanier)
- Festival de l'Oie des Neiges de Saint-Joachim
- Fondation Contact-Aînés
- Fondation de Lauberivière
- Fondation de l'église Saint-Charles-Borromée de Charlesbourg
- Fondation des Sourds du Québec
- Fondation Hôtel-Dieu de Lévis
- Fondation Monbourquette
- Fondation Jonction pour elle
- Fondation Ordina-Coeur
- Fondation Partage Chrétien Saint-Ambroise
- Fondation québécoise du cancer
- Fondation Québec Philanthrope
- Fondation SSS Vieille-Capitale
- Fonds Josée Lavigneur
- Groupe vocal – Les Mèches d'Argent
- La Grande Ferme
- La Grande Fête de la Côte-de-Beaupré
- L'AMIE
- Le Noël du Bonheur
- Le Papillon Blanc
- Le Petit Répit
- Les Petits Frères
- Les Voix de la Haute-Saint-Charles
- Maison de la Famille de Lotbinière
- Maison des Aînés de Lévis
- Maison Richelieu
- Manoir Duberger
- Messe estivale de la paroisse Saint-Dominique
- Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
- Nature Québec
- Orchestre Sympho-Pop Québec
- Paroisses (Notre-Dame-de-Foy, Notre-Dame-de-Rocamadour, Notre-Dame-de-Vanier, Saint-Joachim, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges et Saint-Tite-des-Caps)
- Pierres Mémorables
- Pôle des entreprises d'économie sociale de la Capitale-Nationale
- Premier Acte
- Regroupement québécois des intervenants en action communautaire en CSSS
- Rendez-vous 3^e Âge
- Réveillon de Noël de l'abbé Gérard Tremblay
- Service d'entraide Roc-Amadour
- Société Alzheimer de Québec
- Société pour les arts en milieu de santé (SAMS)
- Société canadienne du cancer – Secteur Lévis
- Société Saint-Vincent-de-Paul (Conférences Saint-Henri de Saint-Malo, Saint-Sauveur et Sainte-Anne-de-Beaupré)
- Table de quartier l'Engrenage de Saint-Roch
- Télévision d'ici
- YWCA Québec

EMPLOYÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2017

Regroupés selon leur occupation principale

Équipe de direction

David Emond
Directeur général

Yves Breton
Directeur administration
et finances

Annick Courcy
Directrice communications,
marketing et ventes

Nancy Lavigne
Directrice de
l'expérience client

Conseillère en ressources humaines et support aux opérations

Audrey Lamontagne

Coordonnatrice des immobilisations

Caroline Bernard

Coordonnatrice à la comptabilité

Danielle Perreault

Adjoints à la comptabilité

Michel Brousseau
Jocelyn Pelletier

Adjointe administrative

Maude Turcotte Lachance

Directeur adjoint aux événements funéraires

Gérald Carpentier

Assistant à la coordination des événements funéraires

Francis Blais

Directrice adjointe à la répartition

Suzanne Godbout

Répartiteurs

Carole Lamarre
Anne-Claire Lizotte
Steve Plante
Diane Rousseau

Conseillers

Nancy Kirouac
Conseillère principale

Isabelle Potvin
Conseillère responsable
Centre funéraire
d'Aubigny (Lévis)

Catherine Caron
Conseillère responsable
Centre funéraire
de Charlesbourg

Sylvie Caron
Conseillère responsable
Centre funéraire de
Duberger-Les Saules

Catherine Laflamme
Conseillère responsable
Centre funéraire St-Charles

Sylvie St-Hilaire
Conseillère responsable
Centre funéraire de
Côte-de-Beaupré

Lyna Richard
Conseillère responsable
Centre funéraire de l'Anse

Pierre Bureau
Manon Corneau
Johanne Corriveau
Doris Côté
Reynald Côté

André Desjardins
Lyne Dumont
Nataly Dutruel
Caroline Harvey
Lyne Hébert
Renée Lapointe
Daniel Lizotte
Thérèse Martin
Claude Soucy
Sylvie Vézina
Hélène Villeneuve

Directrice adjointe au laboratoire

Valérie Blais

Thanatopracteurs

Geneviève Marceau
Michel Lapointe
Kathy Ouellet

Brancardiers

Donald B. Rioux
Gaston Boulet
Jean-Guy Guilbault
Richar Bédard
Michel Pelletier
Michel Tremblay

Réceptionnistes

Lucie Blanchard
Denise Bouchard
Silviya Dimitrova
Sylvie Fortin
Louisette Gervais
Marie-Claude Guérette
Nancy Lachance
Marilyn Morel
Danielle Poirier
Martine Roy
Huguette Sylvain

Agents d'accueil

Jean-Marc Beaulieu
Célyne Blanchet
Ghislain Boivin
Denis Bouchard
Romy Boutin St-Pierre
Michel Chabot
Gilles Couillard
Réjean Daigneault
Jeanne D'Arc Fortin
Martin Émond
Bernard Gagné
Pierrette Gailloux
Édith Hamel
Fernande Payeur
André Saurette
Richard Pelletier
Monique Marcotte
Raymonde Pagé
Jean-Louis Langlais
Simon Tremblay
Lynda Thériault

Commis au bar

Marie-Odile Belley
Anne-Marie Lebel Miller

Personnel de funérailles

DIRECTEURS
DE FUNÉRAILLES

Clément Bélanger
Daniel Brochu
Jacques Doyon
Jean Guay
Jean-Yves Guy
Rodrigue Baron
Jean-Marc Desrosiers
Mario Lemieux
Jean-Marc Majeau
Michel Pedneault
Daniel Pelosse
Yvan Turmel

PORTEURS ET
CHAUFFEURS

Éric Auger
Robert Bernard
Ghislain Bérubé
Pierre Bibeau
Paul Bilodeau
Maxime Blouin
Normand Boucher
Jean-Marc Bruneau
Marc-André Cyr
Robert Falardeau
Serge Fleury
Jean-Guy Fournier
Camil Gagné
René Gauthier
André Harvey
Michel Hawey
Wayne Joncas
Jacques Laboissonnière
Rosaire Lachance
Pierre Lelièvre
Simon Lessard
Jean Levesque
Claude Lortie
Bruno Martin
William Mitchell
Germain Morin
Jean-Charles Ouellet
Wellie Paquette
René Parent
Roger Poirier
Samuel Renaud
Paul Rouillard
Richard Sainte-Marie
Denis Therrien
Serge Thibault
Jean-Marie Tremblay
Clarence Voyer

Maintenance et entretien

Jean-Pierre Gagné
Christian Langevin
Marc Perron

CENTRES FUNÉRAIRES

AU 1^{er} JANVIER 2017

CENTRE ADMINISTRATIF

465, avenue Godin
Québec (Québec) G1M 3G7

CÔTE-DE-BEAUPRÉ

10579, boul. Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) GOA 3C0
3232, avenue Royale
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) GOA 3R0
568, avenue Royale
Saint-Joachim (Québec) GOA 3X0
3, avenue Marcel-Legendre
Saint-Tite-des-Caps (Québec) GOA 4J0

LÉVIS

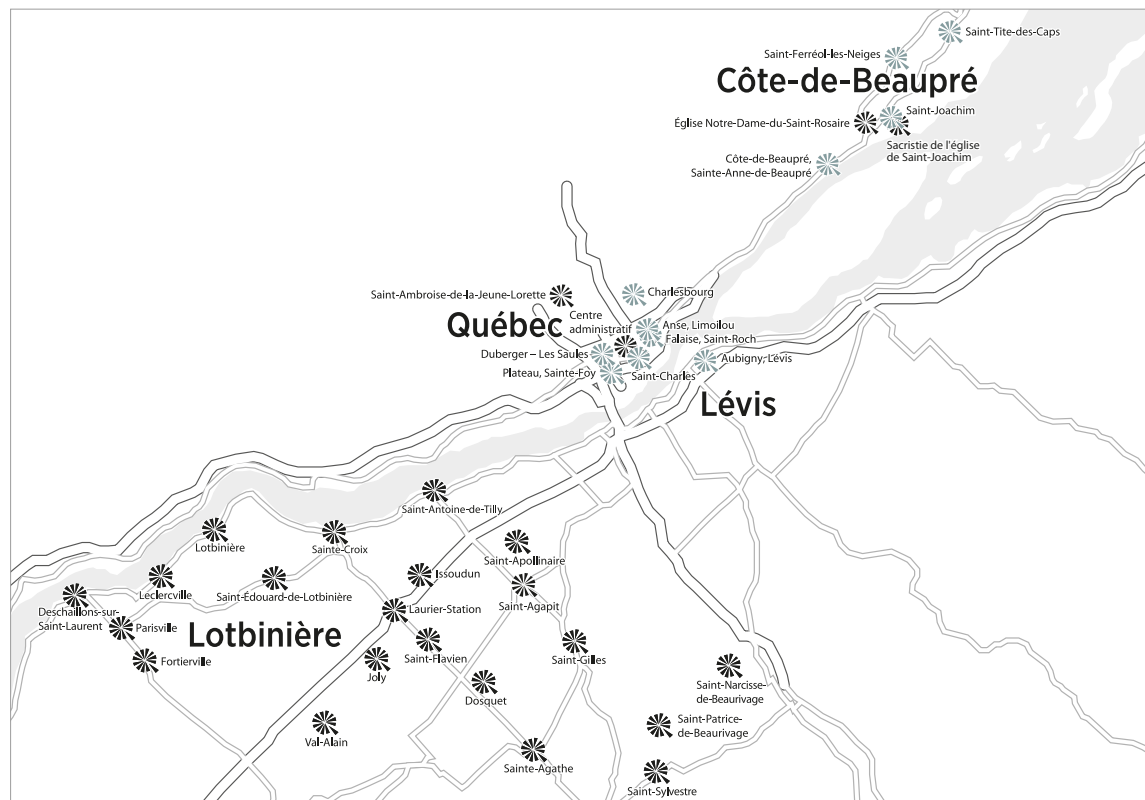
154, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 8X1

LOTBINIÈRE

1 888 688-2411

QUÉBEC

280, 8^e Rue
Québec (Québec) G1L 2N9
7335, boul. Henri-Bourassa
Québec (Québec) G1H 3E5
2620, rue Darveau
Québec (Québec) G1P 3V5
693, avenue Nérée-Tremblay
Québec (Québec) G1N 4R8
525, rue Prince-Édouard
Québec (Québec) G1K 2M8
1420, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1N 3Y6



Centres de la Coopérative funéraire des Deux Rives



Lieux où la Coopérative funéraire des Deux Rives
a accès à une salle d'exposition

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 31 DÉCEMBRE 2017



Claude Fluet
Président



Jacques Beudet
Vice-président



Madeleine L'Heureux
Trésorière



Marie-Josée Montminy
Secrétaire



Jocelyn Bigras
Administrateur



Julie Boucher
Administratrice



Jean-Yves Demers
Administrateur



Jean Desgagnés
Administrateur



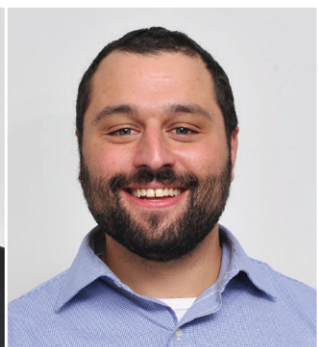
Gilles Rouleau
Administrateur



Pierrette Trépanier
Administratrice



Jean Vézina
Administrateur



Jean-Philippe Lapointe
Observateur jeunesse

Photographie de la couverture: Centre funéraire Saint-Charles © Louise Leblanc

Imprimé sur du papier Rolland Opaque contenant un minimum de 30% de fibres recyclées postconsommation, certifié ÉcoLogo et fabriqué à partir d'énergie renouvelable, le biogaz.

ADMINISTRATION

465, avenue Godin, Québec (Québec) G1M 3G7

418 688-2411 | 1 888 688-2411

coopfuneraire2rives.com | residence@coopfuneraire2rives.com

Logo FSC
17 mm
vertical

PRÉSENT
À CHAQUE
INSTANT



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES